COMMUNE D'ACHERES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023

N°40

Objet:

SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR LA COMMUNE ET LE CCAS D'ACHERES

Rapporteur:

M. François DAZELLE

Date de la Séance :

27 JUIN 2023

Date de la Convocation :

21 JUIN 2023

<u>Date d'affichage de la convocation</u>:

21 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 27 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Jean-François DEMAREZ, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adioints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Dominique DESMET, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Déléqués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Valentin GUILLAUME, Michèle FOUBERT, Grégory SANCHEZ, Annie-Nicole M'BOÉ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 35

Membres présents : 26

Membres représentés : 6

Membres absents: 3

Daniel GIRAUD Jean-François DEMAREZ pouvoir à Alisson ZANI pouvoir à Camille VAUR Gharib NAJI pouvoir à Céline CHASSIN Nicole MARTIN pouvoir à Annie DEBRAY-GYRARD Véronique LEBARBÉ pouvoir à François DAZELLE Jean-Marc JUSTINE Martin DESSAIGNES pouvoir à

Etaient absents :

Maeva CRUZ Salim LESAGE Mourad MERGUI

Secrétaire de séance :

Jean-Paul DEMAREZ

VOTE:

UNANIMITE

Accusé de réception en préfecture 078-217800051-20230627-040DEL23_BDC-DE Date de réception préfecture : 30/06/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/06/2023

N°040

OBJET: SIGNATURE D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS POUR LA COMMUNE ET LE CCAS D'ACHERES.

Rapporteur: M. François DAZELLE

VU la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles L 2124-1 et 2,

VU la convention de groupement de commandes conclue entre la commune et le CCAS d'Achères,

VU le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 24 mai 2023,

VU l'avis de la Commission Municipale Finances et développement économique du 16/06/2023

Considérant les besoins de la commune et du CCAS en prestations d'entretien des espaces verts,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : APPROUVE la procédure de passation de l'accord-cadre à bons de commande, composé de deux lots, ayant pour objet des prestations d'entretien des espaces verts pour le groupement de commandes constitué entre la Ville et le centre communal d'action sociale d'Achères.

ARTICLE 2: AUTORISE M. le Maire à signer et notifier ledit accord-cadre.

ARTICLE 3 : DECIDE que M. le Maire, par délégation, sera chargé de prendre, conformément aux règles applicables notamment aux marchés publics, toutes décisions concernant l'exécution et le règlement dudit accord-cadre ainsi que toutes décisions concernant ses avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré à Achères, le 27 juin 2023

Pour extrait conforme,

Délibération publiée le :

3 O JUIN 2023

Accusé de réception en préfecture 078-217800051-20230627-040DEL23_BDC-DE